

Paris, le 16 Octobre 2018



Madame Patricia DEROUET  
Direction générale du Réseau  
Directrice Opérationnelle des RH  
9 rue du Colonel Pierre Avia - CP C510  
75 757 PARIS Cedex 15

Objet : KDS

Madame la Directrice,

Notre organisation Syndicale CGT FAPT attire votre attention sur les problématiques et l'usage de l'outil KDS en Bureau, un outil décidé unilatéralement par La Poste, qui devait faciliter le remboursement et améliorer les délais de remboursement, un outil équitable pour tous les salariés !

À ce jour nous sommes bien loin d'une amélioration de qualité de vie au travail. Dans tous les départements nous avons les mêmes problématiques :

- Dans le Doubs et sa région : beaucoup de collègues renoncent à faire leurs frais de déplacement, notamment pour des petites sommes. Des collègues qui le font à leur domicile, car trop long de le faire au travail (ou pas d'ordi disponible, ou encore pas de scanner pour les pièces justificatives...) et surtout pas de formations.
- Dans le Tarn et sa région : Problème du matériel dans certains bureaux (imprimante, scan, clé us, ordi), pas le temps pendant leur service, d'autres ne savent faire. Pour le remboursement, un délai qui varie de 1 à 2 mois.
- Dans le Var, il y a également des problèmes qui varient selon les secteurs : certains ne savent toujours pas comment procéder et n'ont donc fait aucune saisie depuis janvier... D'autres abandonnent. Il y en a évidemment qui y arrivent mais rarement sur le temps de travail, car l'outil est très lourd. (D'après ce que nous ont dit les cadres interrogés : ce n'est pas prévu dans le temps de travail...). Les clés USB ne sont pas systématiquement distribuées aux agents. Certains doivent les réclamer (alors qu'il est interdit d'utiliser une clé personnelle dans les ordis de La Poste).
- Dans l'Ariège : Informations sur l'utilisation de l'application au compte-gouttes (nombreux rejets de saisies). Temps important pour effectuer les saisies pris sur le temps perso (hors temps de travail souvent depuis domicile) pour avoir tranquillité matérielle et environnementale. Problèmes matériels : scan documents, saisies POP, sauvegardes sur clé USB et de nombreux retards sont à déplorer dans la prise en compte (6 mois voire plus).

Voici quelques exemples car la liste est longue, mais les problématiques sont les mêmes que nous soyons du Nord ou du Sud.

La CGT FAPT exige l'ouverture immédiate de négociations sur KDS afin que l'utilisation de cet outil soit incluse dans le temps de travail, que chaque agent puisse bénéficier d'une formation avec des moyens de remplacements, du matériel à disposition dans chaque bureau et une revalorisation du remboursement kilométriques.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Madame, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la CGT-FAPT  
David DUBELLOU  
Responsable du collectif fédéral du réseau